

LA CHARTE DE MNS asbl

Marchez Nord-Sud Asbl est une association privée à vocation internationale, active dans les pays en voie de développement.

L'association rassemble des professionnels de la santé et est ouverte à toutes les professions et bonnes volontés utiles à sa mission.

Tous souscrivent sur l'honneur aux principes suivants:

Les membres de MNS asbl s'engagent à partager leur expertise et à contribuer à la formation continue des membres des corps de santé dans les pays dans lesquels ils se rendent, afin de donner à des populations parfois précarisées l'accès à une médecine de pointe, et ce sans aucune discrimination de race, de religion, de philosophie ou d'appartenance politique.

Œuvrant dans la neutralité et l'impartialité, les membres de MNS asbl revendiquent, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction.

Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.

MNS asbl est une organisation basée sur le volontariat. Le volontariat est un facteur déterminant pour maintenir l'esprit de résistance aux compromissions, à la routine, et à l'institutionnalisation.

Cette notion implique principalement que les bénévoles :

- Participent aux missions dans les institutions partenaires de leur plein gré et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation autre que celle que l'association sera en mesure de leur fournir, le cas échéant.
- S'engagent à ne pas conduire lors d'une mission, sous l'égide de MNS asbl une ou des activités privées à but de lucre si les bénéfices de ces dernières ne sont pas destinés au financement direct des activités de MNS asbl. Ce désintéressement, atteste du caractère non-lucratif de l'engagement des volontaires
- S'engagent individuellement envers le personnel de santé local à former et de facto envers les patients locaux. Par conséquent, la responsabilité de MNS asbl repose sur la responsabilité individuelle de chaque volontaire.

L'engagement de chaque membre envers MNS ASBL va au-delà de l'accomplissement individuel d'une mission; il suppose aussi une participation active à la vie associative de l'organisation, et une adhésion à la charte et aux principes de MNS ASBL.

Au sein des différentes structures représentatives de MNS ASBL, la participation effective de chaque membre sur la base d'une voix égale pour chacun, garantit le caractère associatif de l'organisation.

MNS ASBL s'efforce aussi d'intégrer en permanence de nouveaux volontaires, afin de maintenir une certaine spontanéité d'action et un esprit d'innovation.

Associé aux idéaux du volontariat, le caractère associatif de MNS ASBL lui permet une ouverture sur nos sociétés et une capacité de questionnement.